

Comment préparer un déménagement ?

Ouf ! Ca y est. Vous avez trouvé votre nouveau logement (grâce à Wellimmo, bien sûr...). Le compromis de vente est signé. Le prêt est accordé. Les vendeurs sont charmants. Vos enfants sont contents. Vous aussi. Et maintenant, que reste-t-il à faire ?... Il faut (notamment) organiser le déménagement.

Nous supposons qu'il n'y a pas de travaux de rénovation à réaliser. Sinon, adaptez les délais en conséquence.

Voici donc la checklist chronologique minimale de votre future nouvelle installation :

60 jours avant votre déménagement

- La date de l'acte authentique chez le Notaire : rendez-vous est pris ? Le dossier prêt hypothécaire est complet et tout a été transmis au Notaire ? Il ne lui manque aucune pièce au dossier ? Un petit coup de fil à votre Notaire ne fera pas de tort...
- Choisir son déménageur professionnel :
Demandez des devis auprès de plusieurs sociétés de déménagement, réputées. Comparez leurs prix et les services proposés. Faites-vous tout emballer par leurs soins ? Le ferez-vous vous-même ? Quelle est la durée prévue (emballer, mettre dans le camion, transporter, sortir du camion, déballer, etc.) pour l'opération ?
- Votre choix est fait ? Ne tardez pas trop pour contacter le déménageur choisi, en fixant de manière précise la date du déménagement. Evitez les périodes encombrées (fin de mois, vacances scolaires, etc.).
- Si vous déménagez vous-même,
 1. Réservez un véhicule de déménagement (remorque, camionnette,..)
 2. Procurez-vous du matériel de déménagement (caisses, papier collant, feutres, papier d'emballage, plastiques de protection,...)
 3. Contractez une assurance pour votre déménagement
- Commencez à faire l'inventaire de ce qui est à déménager et de ce qui ne l'est pas. Plutôt que de jeter, songez à des organisations caritatives qui pourraient venir récupérer ce dont vous ne voulez plus...

30 jours avant votre départ

- Contactez votre assureur pour transférer votre assurance vol et incendie sur votre nouveau logement, en précisant la date de prise d'effet. Ne résiliez pas la couverture relative au bâtiment occupé actuellement. Vous en restez responsable.
- Dans la majorité des cas, vous avez droit à un jour de congé pour votre déménagement. Fixez-le avec votre employeur. Un vendredi, c'est l'idéal : vous aurez ainsi le samedi et dimanche pour tout installer.
- Un frigo vide, c'est moins encombrant : consommez les aliments congelés...

15 jours avant votre départ

- Commencez à mettre vos affaires en caisses.
- Ne remplissez pas trop vos caisses, elles risquent de devenir intransportables. Mélangez les objets lourds et légers. Protégez les objets fragiles.
- N'inscrivez pas explicitement le contenu sur les caisses.. Un cambrioleur retrouverait immédiatement ce qui l'intéresse. Numérotez vos caisses et faites une liste séparée de leur contenu. Inscrivez sur la caisse le local dans lequel elle doit être déposée dans votre nouveau logement. Utilisez à cet égard un langage clair et intelligible pour le déménageur.
- Si vous démontez des meubles, numérotez-en les pièces détachées et faites, au besoin, un plan pour pouvoir facilement les remonter. Conservez les clés, vis, attaches, etc dans une enveloppe solidement attachée au meuble concerné.
- Mettez les objets de valeur en lieu sûr.
Conservez ensemble tous les documents importants (diplômes, clés, livret et contrats de mariage, titres de propriété, documents bancaires, dossiers médicaux, contrat des travail..) et déposez-les chez des proches avant de déménager. Vous éviterez de les égarer dans le flot de caisses du déménagement.

10 jours avant votre départ

- Demandez à vos proches de garder vos enfants le jour du déménagement. N'oubliez pas de trouver une solution pour la garde des animaux domestiques.
- Prévoyez les fermetures et ouvertures des compteurs d'eau, gaz et électricité. Ou complétez les formulaires ad hoc délivrés par les compagnies concernées (notamment, par exemple : [Cie des Eaux](#), [Electrabel](#), etc.)
- Prévoyez le transfert de votre ligne téléphonique ([Belgacom](#))
- Complétez à la poste un formulaire de transfert de courrier. Moyennant un prix forfaitaire modique, tout votre courrier adressé à votre ancien domicile sera automatiquement réexpédié à votre nouvelle adresse.
- Si vous changez complètement de quartier ou de ville, n'oubliez pas de récupérer les vêtements au pressing, chaussures au cordonnier, télévision en réparation et autres articles en dépôt...
- Envoyez un avis de changement d'adresse à votre banque, votre mutuelle, votre compagnie d'assurances, aux magazines et quotidiens auxquels vous êtes abonnés, votre employeur, vos amis, votre famille, l'école de vos enfants...
- Prévenez le service de l'alarme.

Quelques jours avant le déménagement

- Prévoyez un grand nettoyage de votre nouvelle habitation.
- Faites changer les clés des portes d'entrée de votre nouvelle habitation.
- Débranchez votre frigo et votre freezer et nettoyez-les.
- Mettez éventuellement en marche le chauffage dans votre nouveau logement

- Prévenez vos voisins de votre départ et donnez-leur votre nouvelle adresse.
- Préparez une valise avec les affaires indispensables pour votre première nuit, ainsi qu'un carton contenant un « kit de survie » (objets et aliments indispensables pour les premières 24 heures dans votre nouveau logement). Conservez-les à part dans votre voiture.

Affaires indispensables:	Kit de survie:
<ul style="list-style-type: none"> • draps et serviettes • ciseaux et couteau • trousse de toilette • café, tasses, machine à café, eau et autres boissons 	<ul style="list-style-type: none"> • vêtements de rechange et pyjama • assiettes, couverts et verres • téléphone portable & réveil • papier WC, essuie-tout, savon, sacs poubelle • papier, bics, papier collant

Le jour de votre déménagement

- Conservez votre argent, vos chèques, vos cartes de banques, vos clés dans une pochette que vous garderez sur vous tout au long de la journée.
- En quittant votre ancienne habitation:
 1. Fermez le gaz, l'eau et l'électricité, et faites le relevé des compteurs
 2. Vérifiez la fermeture de toutes les portes et fenêtres
 3. Remettez vos anciennes clés
 4. Retirez votre nom de la boîte aux lettres
 5. Faites un dernier tour de la maison que vous quittez pour vérifier que rien n'a été oublié... et pour verser une larme : encore une page tournée...
- En arrivant dans votre nouvelle habitation:
 1. Si vous faites appel à un déménageur, vérifiez que vos meubles et autres objets n'ont subi aucun dommage lors du transport. Les sociétés de déménagement sont en principe assurées contre ces risques.
 2. Ne déposez pas dans la rue des cartons d'emballage de chaînes HiFi, ordinateurs,.. Ne tentez pas le diable !
 3. Attendez 24 heures avant de rebrancher votre frigo et votre freezer.
 4. Faites le relevé des compteurs d'eau, de gaz et d'électricité.
 5. Vérifiez le bon fonctionnement de l'alarme

Après votre déménagement:

- Envoyez un avis de changement d'adresse à l'expéditeur chaque fois que vous recevez un courrier adressé à votre ancienne adresse.
- Rendez-vous à votre nouvelle maison communale pour vous y domicilier. Actualisez vos différents documents administratifs.
- Saluez vos nouveaux voisins.
- Soyez heureux